

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-570092

47373

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 123456

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SOUINI MOHAMED

Date de naissance : 01/01/1941

Adresse : HAY EL HANA RUE 17 N° 25 CASA

Tél. : 0664 501 67

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/08/2020

Nom et prénom du malade : Souini Mohamed

Age : 79

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : SD Déprese

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/10/09	R-50	5	5.000 DH	INP : b011717444 Dr. Imane KENDI Psychiatre - Psychothérapeute Addictologue - Sexologue Bouzid - Val d'Anfa - Casablanca Tél : +212 522 369910 / +212 560 297 200

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ASMO - ARAFAT Docteur Dr. Imane KENDI Rue ASSA - Am Hay BERRECHID Tél : 05 22 32 84 92	18/10/09 / 6/29	800,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A vertical line through the midline is labeled H at the top and B				

Psychiatre - Psychotérapeute
Spécialiste en Addictologie
Membre de l'American Society of Addiction Medicine
Spécialiste en Sexologie et Thérapie du couple
Thérapies familiales systémiques
Troubles du sommeil et gestion du stress



Cabinet Diagnostic

RÉTINALE ARABE
ASMOUN Samir
Docteur en Pharmacie
22, Rue ASSALAH Hay Al Houdi
BERRECHID
Tél: 05 22 32 84 94

Prescription

Date :

126,80

Nodop

1 -> 1
gts 13+ 20

Désenf.

74,50 1 ->

87,80 am

1 ->

gts

T 200,80

5, rue Oulad Bouzid
Tel: +212 522 369 910
Dr. Imane KENDILI
Psychiatre - Psychotérapeute
Addictologie - Sexologue - Gérontologie
Adulte - Vai d'Anfa - Casablanca
Tél: +212 522 369 679 BERRECHID
0661 22 42 91 imane.kendili@gmail.com
Patent 35460316 - IF : 15272010 - CNSS : 5542502 - ICE : 000244881000024

Lot: 3258
Mfg: 11 2019
EXP.: 11 2022
BIOCODEX MAROC PPV : 74,00 DH

30 Comprimés sécak

LOT: 276
PER: 11/22 2022
PPV: 126 DH 80

RÉTINALE ARABE
ASMOUN Samir
Docteur en Pharmacie
22, Rue ASSALAH Hay Al Houdi
BERRECHID
Tél: 05 22 32 84 94

Carde 8083
noudi